



REMISE DES PRIX DU CONCOURS JUNIOR ENTREPRISE

Le 3 février 2022 a eu lieu la remise des prix du 1^{er} Concours Junior Entreprise de Maisons-Laffitte.

Après délibération du jury composé d'élus et d'acteurs économiques, **Redouane et Amel Guebli** ont reçu du Maire, Jacques Myard, le **1^{er} prix pour leur société Nelyan**, plate-forme de mise en réseau des acteurs locaux, commerces et associations avec la population locale. Ils étaient accompagnés de leurs enfants Ilyan, 6 ans et Nelya, 3 ans, dont les prénoms ont formé le nom de l'entreprise.

Prix spécial du Jury

Le jury a également décerné un **prix spécial au projet Book Emissaire**, porté par 5 étudiants de différentes universités, amis et associés dans cette aventure, qui a pour ambition de proposer aux lecteurs sur une même plate-forme un prêt en ligne d'ouvrages issus



De gauche à droite : Frédéric Hinderzé, dirigeant de Harmonie, Yann Quenot, Conseiller municipal, la famille Guebli, le Maire Jacques Myard, Magali Nicolle, Conseillère municipale et Charles-Philippe Mourgues, Conseiller municipal

de différentes bibliothèques. **Les prix ont été financés par la Ville de Maisons-Laffitte et par plusieurs entreprises privées** qui ont accepté de parrainer l'événement (*Stop&Work, Harmonie, La Maison de l'immobilier, Trelleborg*). Cette première édition, dont l'initiative a été soutenue par le GEBS, a suscité l'enthousiasme des candidats, des sponsors, de la société civile et des

élus. Ils partagent la même ambition d'aider les créateurs d'entreprises dans une démarche noble et difficile. Mais le concours est également une des pierres de l'édifice que veut construire la Municipalité, celle qui fait de **Maisons-Laffitte une ville d'entreprises** à taille humaine intégrées dans un cadre de vie exceptionnel. Rendez-vous pour la prochaine édition.